

PRÉFECTURES DU PAS-DE-CALAIS ET DU NORD

Communes de ÉPINOY (62) – SAUCHY LESTREE (62) – HAYNECOURT (59)
ET SANCOURT (59)

AVIS D'ENQUETE ENVIRONNEMENTALE UNIQUE
DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION D'EXPLOITER
UNE PLATE-FORME LOGISTIQUE
PAR LA SOCIÉTÉ E. VALLEY SERVICE 2

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 13 septembre 2018, une enquête environnementale unique est ouverte pendant 32 jours à partir du 8 octobre 2018, sur les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter une plate-forme logistique implantée sur les communes de ÉPINOY - SAUCHY LESTREE - HAYNECOURT et SANCOURT par la société E. VALLEY SERVICE 2.

M. Fabrice GALLOO est chargé du suivi du dossier de la Société E. VALLEY SERVICE 2 (Tél : 06 63 66 59 11 ou 01 70 35 69 65) ou par mail fabrice.galloo@evalley.fr

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairie d'ÉPINOY - 6, rue de la mairie, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12H00 et aux Mairies de SAUCHY-LESTREE, d'HAYNECOURT et de SANCOURT aux jours et heures d'ouverture de celles-ci ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : <https://evalley.egnpte.com/fl/e70FKyivrW>.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS CEDEX 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale « MRAE » et le mémoire en réponse à cet avis sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de : ABANCOURT(59), BLECOURT(59), FRESSIES (59), MARQUION (62), OISY-LE-VERGER (62), RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE (59), SAILLY-LES-CAMBRAI (59), et SAUCHY-CAUCHY (62).

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie d'ÉPINOY du lundi 8 octobre 2018 au jeudi 8 novembre 2018 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie d'ÉPINOY ou les formuler à M. Michel LION, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- le lundi 8 octobre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- le mardi 16 octobre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le samedi 27 octobre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le mercredi 31 octobre 2018 de 15 h 00 à 18 h 00 ;
- le jeudi 8 novembre 2018 de 14 h 30 à 17 h 30.

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 8 octobre 2018 au 8 novembre 2018, à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisations - E. VALLEY SERVICE 2 – réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie d'ÉPINOY ainsi que dans les mairies précitées.

À l'issue de l'enquête, les Préfets du Pas-de-Calais et du Nord statueront sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter et sur les demandes de Permis de Construire de leur département respectif.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - ICPE Autorisations-E-VALLEY 2, les informations relatives à ce projet.